

Bateaux brûlés : quatre suspects seront jugés

MANDELIEU Il y a une semaine, deux voiliers avaient été complètement détruits. Une folle nuit au port du Riou, où vols et dégradations se sont multipliés.

Quelques heures avant les averses diluviennes, ce sont les flammes qui avaient réveillé les autorités portuaires en pleine nuit, à 4h20 mardi dernier.

Au port du Riou, quatre bateaux amarrés aux places 73 à 76 menaçaient de brûler. Les pompiers avaient réussi à éviter une trop large propagation, mais deux voiliers de 6 m environ avaient été complètement détruits.

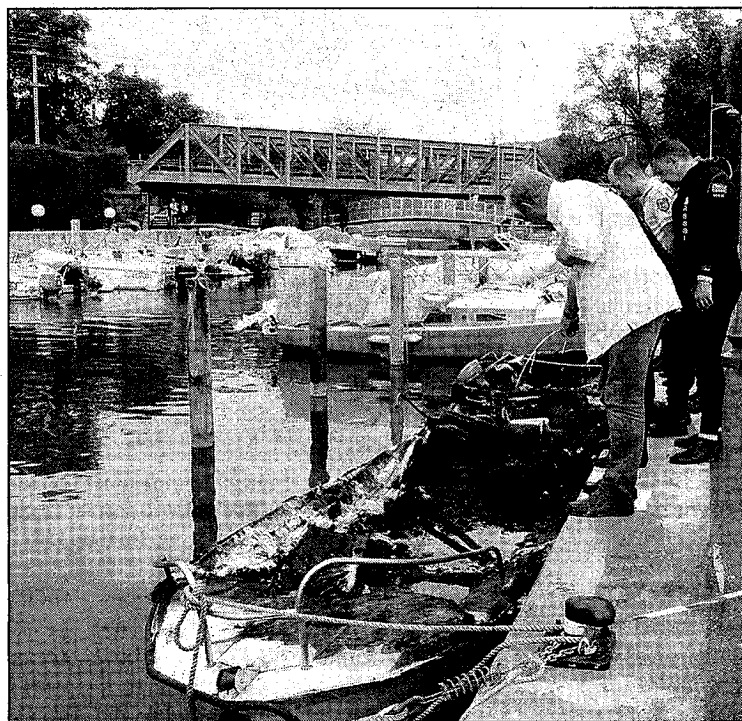
A priori, cet incendie semblait accidentel, mais la brigade de gendarmerie de Mandelieu allait remonter le fil d'une affaire beaucoup plus délictueuse. Parmi les décombres, on retrouvait divers objets de navigation (GPS, sondeur...) dérobés sur des embarcations voisines. Puis, c'est un témoignage et les caméras de vidéosurveillance qui permettaient de remonter la piste de trois individus à vtt, passablement éméchés, qui avaient embarqué un moteur de bateau dans le coffre d'un fourgon, après avoir com-

mis diverses rapines et dégradations sur le port. Au prix de profondes investigations, les limiers plaçaient bientôt le propriétaire du fourgon en garde à vue pour recel.

Ce dernier, un aide-soignant de 46 ans à l'hôpital psychiatrique de Meaux (77) passait lui-même des vacances au port. Il est soupçonné d'être le commanditaire d'une folle expédition auprès de son neveu et de ses deux acolytes.

« Un commanditaire et trois demeurés alcoolisés »

« *Commande a été passée à trois demeurés alcoolisés* », a précisé hier le procureur de Grasse Lorie Duca, pour résumer les faits et cerner le profil des accusés. Âgés d'une vingtaine d'années, les troubles ont été interpellés successivement jeudi et vendredi dernier, deux d'entre eux alors qu'ils tentaient d'embarquer à bord d'une navette de Corsica Ferries



Le 15 septembre à 4h20 du matin, un incendie s'était déclaré au port du Riou. Les investigations des gendarmes ont permis d'interpeller rapidement quatre suspects pour une folle équipée. (Photo Serge Haouzi)

à Nice « pour prendre le maquis en Corse »!

Hier devant le tribunal de Grasse, Julien, 21 ans, ancien boucher sans emploi de Cannes; Sonny, 20 ans, livreur de pizza au Cannet et Steven (21 ans), futur animateur de trampoline à Cannes la Bocca, faisaient piètre figure.

Les Vélos VTT? Dérobés dans une villa, avant leur équipée au port. L'incendie des bateaux? Involontaire, à cause d'une clope négligemment relâchée.

En revanche, une des 18 victimes concernées par les exactions de ce trio a précisé à la barre que les prévenus avaient volontairement défecté sur son navire!

Pour préparer leur défense, les quatre suspects ont obtenu le renvoi de l'affaire au 16 octobre prochain. En attendant, ils restent placés sous contrôle judiciaire.

ALEXANDRE CARINI

ET MATHILDE TRANOY

acarini@nicematin.fr

et mtranoy@nicematin.fr